

TRAFICS ET TRAFIQUANTS: ÉLÉMENTS STRUCTURANTS DES SOCIÉTÉS SAHÉLIENNES



GUILLAUME SOTO-MAYOR*

Les premiers échanges entre l'Afrique subsaharienne et les côtes méditerranéennes datent approximativement de 1000 av. J.-C. Ce n'est qu'après l'introduction de dromadaires en Tripolitaine au premier siècle av. JC que les échanges s'intensifient et se métamorphosent en un commerce transsaharien, structuré vers le 8^e siècle, qui atteindra son apogée au 15-16^e siècle de notre ère avant de décliner progressivement à l'arrivée des transports motorisés (Boahen, 1962).

Du port mauritanien de Nouadhibou à l'ouest jusqu'à l'Égypte et Port-Soudan à l'est, de Lagos à Misrata et Tripoli, les marchandises circulent continuellement d'oasis en points de ravitaillements. Si la composition de ces flux et les itinéraires empruntés ont évolué au fil des siècles, leur centralité dans la détermination des statuts sociaux et des rapports inter et intratribaux demeure, et ce, bien au-delà des frontières dessinées en leur temps par les forces coloniales. Ces flux et échanges ont ainsi créé une culture commerciale commune, des liens sociaux et des interdépendances à la fois économiques et politiques dans une très large mosaïque d'ethnies et de tribus subsahariennes. Les trafics licites et illicites doivent être considérés comme des « forces modélisatrices ou structurantes d'ensembles politiques » dans ces

* INGÉNIEUR D'ÉTUDES, ÉQUIPE EN ÉMERGENCE SÉCURITÉ DÉFENSE, CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET MÉTIERS (CNAM).

sociétés divisées et hiérarchisées autour de critères ethniques et de lignages anciens (Bayart, 1999)¹.

Les flux de marchandises ont donc fortement impacté l'évolution sociopolitique de l'ensemble sahélien. Des grandes sécheresses des années 1970 et 1980 à l'arrivée de nouveaux flux illicites, il est opportun de se pencher sur les premiers facteurs d'expansion de la criminalité organisée. Il convient alors d'étudier en quoi la progression significative de la rentabilité des activités illicites conjuguée à de multiples épisodes de conflictualité ont conduit à une structuration croissante des réseaux criminels au Sahel. Nous observerons enfin en quoi les trafics ont transformé la structure des rapports intra et intercommunautaires et ont conféré une influence considérable aux réseaux criminels dans le jeu politique.

Les facteurs d'émergence des flux criminels sahéliens

118

L'arrivée de véhicules motorisés dans les années 1960 et 1970 a permis aux trafiquants d'atteindre de nouveaux marchés et d'abaisser le coût d'entrée dans le commerce licite et illicite. De nombreux jeunes chômeurs ont initié de nouveaux échanges transfrontaliers, acquérant ainsi des connaissances logistiques : emballage, gestion de l'essence, mécanique automobile, points de passage et de ravitaillement en eau ou essence. Ils ont simultanément développé un réseau de contacts transfrontaliers auprès de fonctionnaires et chefs de tribus autorisant et facilitant leurs transits moyennant rétributions. Ce capital technique et humain, ce savoir-faire ont été transmis et accrus au sein de chaque réseau jusqu'à nos jours. Ils constituent le cœur de la structuration des organisations criminelles régionales.

Par-delà l'arrivée de nouveaux moyens de transport, les terribles sécheresses ayant frappé le Sahel (1969-1973, 1983-1985) ont constitué un facteur majeur de l'émergence de la criminalité organisée. Ces événements ont affecté les communautés nomades et sédentaires, décimant cheptels et récoltes et causant la mort de plus de 100 000 personnes (Toupet, 1995). L'abaissement du niveau des nappes phréatiques a conduit à la disparition des cultures

¹ *Le Commerce transsaharien à la fin du 15^e siècle*, source : <Le cartographe.net>, 2006.

oasiennes (Pitte, 1975). De surcroît, ces crises ont provoqué chez les communautés arabes et touaregs un exode rural vers les capitales sahéliennes, quand d'autres se réfugient au sud de l'Algérie et de la Libye. Ils y trouvent de l'emploi dans l'élevage, l'agriculture, dans le métier des armes, s'intégrant dans la légion islamique, ou légion verte, au sein de l'armée de Mouammar Kadhafi (Boilley, 1999). Les réseaux criminels établirent de nouveaux relais en utilisant leurs relations ethniques et tribales au sein des populations émigrées, ce qui accéléra la progression du transport transfrontalier de la Mauritanie à la Libye (Bensâad, 2009).

Parallèlement à ces deux phénomènes, le changement de nature des échanges sahéliens a débuté au début des années 1970 (Scheele, 2009), lorsque l'Algérie et la Libye mirent en place des programmes de subvention et d'augmentation des droits de douane sur certaines denrées primaires (alimentaires et hydrocarbures). Des commerçants arabes et touaregs transportent alors pâtes, lait en poudre et fuel depuis les centres commerciaux de Tamanrasset (Algérie), de Ghat ou Sebha (Libye), vers les marchés du septentrion malien (Kidal, Gao, Tombouctou) et nigérien (Dirkou, Agadez). Des marchandises (voitures, appareils ménagers) atteignent également Bamako et Niamey, la Mauritanie et le Tchad (Bensassi & al, 2017). C'est ainsi que des campements ou des villages frontaliers deviennent des points de transit réglementés de cette nouvelle économie illicite, assortis de droits de passage tribaux et gouvernementaux (Boas, 2012).

119

Des cigarettes à la cocaïne : la structuration du crime organisé

D'un point de vue criminologique, l'expansion des flux illicites et la professionnalisation des réseaux débutent véritablement avec l'irruption du trafic de cigarettes, en s'appuyant sur les relations transfrontalières préétablies par le trafic de biens de premières nécessité.

La contrebande de cigarettes a en effet rapidement généré des revenus considérables. En 2009, l'ONU DC estimait la contrebande de cigarettes en Afrique de l'Ouest à 800 millions de dollars par an (ONU DC, 2013). Avec la complicité soupçonnée de multinationales du tabac (LeGresley *et al.*, 2008), les trafiquants favorisent l'entrée illicite de cigarettes en Afrique du Nord afin de

circonvenir aux droits de douane puis de les revendre à bas prix, défiant ainsi les monopoles d'État sur ces marchés lucratifs (Ecofin, 2019). À titre d'exemple, trois conteneurs de cigarettes saisis en octobre 2016 à Lomé auraient été destinés au marché libyen. On observe pourtant depuis 2010 une décroissance de ce trafic qui résulte notamment de l'augmentation de la production locale en Algérie, laquelle alimente la contrebande de cigarettes en Libye et vers l'Europe.

La saisie de cigarettes « American Legend » opérée en juin 2018 à Labézinga au Mali illustre cependant la perpétuation de cette activité illicite (Traoré, 2019). Ces cargaisons auraient été orchestrées par des groupes armés et des hommes d'affaires de Gao proches de la Plateforme du 14 juin et des hommes d'affaire Nigériens (CSNU, 2019)².

Outre les cigarettes, les trafics subsahariens ont été durablement affectés par l'arrivée du haschich marocain à partir du début des années 1990 (Chouvy, 2018). En effet, les réseaux criminels marocains, algériens et européens ont diversifié la production de résine tout en exportant de plus grands volumes vers l'Europe occidentale (*ibid.*), ce qui crée l'autoroute méditerranéenne du transport de haschich. La saturation de cette route et l'augmentation des contrôles dans les ports espagnols, ont donc forcé les trafiquants à ouvrir d'un nouveau corridor vers le sud.

La production marocaine, estimée à 3 000 tonnes en 2003, a officiellement baissé à 713 tonnes en 2010. Les zones productrices ont effectivement diminué, mais la productivité s'est améliorée par des apports scientifiques de chimistes néerlandais d'origine marocaine. Le volume produit dans le Rif est donc vraisemblablement similaire à son niveau des années 2000 et la part transitant par le Sahel, estimée entre 15 et 20 %, reste relativement stable.

Ainsi, le haschich constitue la marchandise la plus rémunératrice et le revenu criminel le plus stable. C'est ce flux criminel qui aurait permis à quelques grands intermédiaires de s'imposer comme des acteurs incontournables de la politique et de la sécurité au Sahel, car ils seraient les seuls à même de garantir aux barons marocains la continuité et la fluidité du transport de la

² Source : Cenozo, 2019.

marchandise de la frontière nord de la Mauritanie jusqu'aux ports libyens et égyptiens.

Plusieurs affaires récentes illustrent la pérennisation de cette activité criminelle au Sahel. En janvier 2020, une saisie de 1,62 tonnes de résine de cannabis a ainsi été effectuée au Sahara occidental (CSNU, 2020), quand une autre affaire datant de juin 2018 mentionne la saisie de dix tonnes de haschich au Niger (CSNU, 2019). Le 10 avril 2019, les autorités marocaines ont également saisi 12 tonnes de résine au poste de Guerguerat à la frontière mauritanienne³. La drogue, évaluée à près de 21 millions d'euros à la revente en Europe, était transportée par camion. Le chargement serait lié à un important réseau criminel sahélien.

Cette dernière affaire est une illustration du niveau de sophistication des flux criminels générés par le transport du haschich (Micallef & al, 2019). En effet, ce trafic nécessite une grande précision de logistique, des points de rencontre GPS, l'entretien permanent de réserves cachées d'essence et d'eau et l'extrême rapidité des convois. Ces développements ont permis aux marchandises de circuler dans de plus grands volumes, de manière sécurisée et quasiment ininterrompue dans tout le désert.

121

Focus : les autoroutes du haschich au Sahel

Une fois les montagnes du Rif quittées, le haschisch rejoint la Mauritanie via les territoires du Front Polisario car l'Algérie et le Maroc ont des frontières strictement contrôlées depuis le début du conflit au Sahara occidental.

Les marchandises placées sous le contrôle de « barons » marocains et des hommes du Front Polisario, sont transportées jusqu'à la frontière mauritano-malienne par de petits camions (ou par des semi-remorques) contenant chacun entre 5 et 10 tonnes de résine. Ces convois de trois ou quatre véhicules commencent leur traversée du Sahel par le passage de la zone de démarcation entre le Maroc et le Sahara occidental où ils échappent aux mines anti personnelles contrôlées à distance électroniquement.

Arrivée à la frontière mauritano-malienne (Néma, Bassikounou) la drogue est alors reconditionnée, divisée et répartie dans des véhicules tous-terrains plus rapides, transportant

³ H24Info, avril 2019.

jusqu'à 1,5 tonne de haschisch. Des trafiquants maliens indiquent qu'en fonction des périodes, 10 à 25 pick-up passent chaque semaine au Nord-Mali. Les convois empruntent principalement les vallées du Tilémsi ou atteignent Léré et Lerneb, avant de transiter au nord via le cercle de Bourem, Anéfis ou les montagnes de Tinkhamaten. Une dernière route, plus dangereuse et moins fréquentée, passe par la région de Taoudeni avant de transiter au nord de la région de Tombouctou vers in-Khalil.

Plusieurs routes conduisent à la frontière nigérienne. Une passe par le nord et la zone des trois frontières (Niger, Mali, Algérie) et la vallée d'In Tiguidat avant de longer la frontière nigéro-algérienne à Assamaka. Une deuxième passe vers Tassara avant de remonter au nord d'Agadez et des montagnes de l'Air. Enfin, une troisième se dirige vers Abalak et Tahachit au nord de Tahoua en contournant Agadez par le sud (Micallef & al, 2019). Les convois passent en Libye par différents points de passage, dont la célèbre passe de Salvador.

122

La présence des troupes françaises à Madama et l'ouverture d'un itinéraire sécurisé reliant le Fezzan à Benghazi ont favorisé l'émergence d'une route alternative via le nord du Tchad et la mine d'or de Kouri Bougoudou. Les ports de Misrata et de Tripoli resteraient les principaux points de destination des convois au nord de la Libye (ONUDDC, 2019). Une fois les ports libyens atteints le haschich rejoint l'Europe via le sud de l'Italie et les Balkans (*ibid.*).

La cocaïne au Sahel : une réalité à nuancer

Les trafics de cigarettes et de haschich ont été déterminants dans l'évolution des flux criminels dans l'espace sahélien, qu'en est-il de la cocaïne dans la région ? Y a-t-elle révolutionné la criminalité organisée ?

L'augmentation des saisies dans les Caraïbes à la fin des années 1990 a obligé les cartels sud-américains (colombiens, boliviens, etc.) et européens (galiciens, italiens, français, etc.) à ouvrir une nouvelle route pour le passage de la cocaïne entre l'Amérique latine et l'Europe. Celle-ci avait été testée dans les années 1980 et 1990 par les réseaux surinamiens et libanais (Cesoni, 1992). Aidés par des trafiquants cap-verdiens, les cartels sud-américains ont alors développé leurs connexions avec des officiels en Guinée, Guinée-Bissau et au Sénégal où plusieurs

affaires confirment l'arrivée de cette drogue au plus haut niveau de l'État. En avril 2013, par exemple, l'amiral Bubo Na Tchuto est arrêté par la Drug Enforcement Agency au large de la Guinée Bissau (US Attorney Office, 2013). En Guinée-Bissau toujours, de fortes suspicions ont pesé sur le président Vieira dont l'élection aurait été financée par les cartels, transformant le pays en narco-État (ONU DC, 2015). Le Sénégal n'est pas épargné puisque 2,7 tonnes de cocaïne y sont saisies en 2007 (*Slate*, 2011)⁴.

Les réseaux criminels implantés à Conakry, Bissau ou Nouadhibou utilisent des moyens de stockage et de transport sophistiqués et variés, maritimes (containers, cabotage de bateaux de pêche) et aériens (Bordas & al, 2008). Des volumes importants de cocaïne transitent régulièrement dans toute l'Afrique de l'Ouest sans que le flux ne semble décroître (INCB, 2013 et 2019). Les saisies de plusieurs centaines de kilos de cocaïne réalisées depuis 2018 au large des côtes cap-verdiennes, ivoiriennes, ghanéennes ou togolaises l'attestent (INCB, 2019). Les grands réseaux du trafic de cocaïne disposent donc depuis une vingtaine d'années de bases logistiques et de transit fiables, de Dakar à Lagos, en particulier d'un accès sécurisé et protégé aux hubs aéroportuaires liant la région aux marchés européens auxquels 95 % de la marchandise est destinée. Il est donc essentiel de noter que les trafiquants de cocaïne n'ont aucun besoin de passer de la cocaïne à travers le Sahara.

De petits avions ont bien atterri au Sahel et de la cocaïne a effectivement transité par la zone (Antil, 2012). En août 2008, un avion se serait par exemple posé au nord de la Mauritanie avec 750 kg de cocaïne à son bord et, en janvier 2010, un Beech Craft BE 300 provenant de Bolivie aurait atterri dans la région de Léré (Simon, 2011). Il faut cependant noter qu'entre les coûts et les risques engendrés par ce transport terrestre et l'allongement des trajets qu'il occasionne, le choix de cette route n'est qu'une solution de dernier recours pour les réseaux criminels dans le cas où une route côtière se retrouve bloquée (*ibid.*). Ce sont en réalité les plus importants réseaux de trafic sahéliens qui entreraient en relation avec des contreparties mauritaniennes ou guinéennes afin de prendre la responsabilité occasionnelle du transport de la cocaïne jusqu'aux ports libyens (CSNU, 2019).

⁴ Source : ONU DC TOCTA 2009.

Carcasse d'Air Cocaïne

Affirmer que la cocaïne constituerait la principale ressource criminelle au Sahel, ou qu'elle y a révolutionné le fonctionnement des réseaux criminels, est donc une erreur. Ce point de vue fut alimenté par l'affaire « Air Cocaïne » (ONUDC, 2013). En novembre 2009, un Boeing 727 en provenance du Venezuela atterrit en catastrophe sur une piste de fortune près de Sinkrebaka, à environ 15 km de Gao (nord-est du Mali). Seule la carcasse calcinée de l'avion sera retrouvée. La plupart des analyses s'accordent sur le fait que l'avion aurait transporté entre 6 et 7 tonnes de cocaïne, évacuées par les trafiquants vers le Maroc et la Libye. Parmi cette cargaison, environ 2 tonnes auraient été enterrées à proximité de Tabankort. Trésor de guerre qui deviendra des années plus tard l'enjeu d'un conflit entre la Plateforme du 14 juin et la Coordination des mouvements de l'Azawad (CMA). Cet exemple significatif est cependant insuffisant pour confirmer l'existence d'un flux régulier de cocaïne à travers le Sahara au cours des dernières décennies.

124

À l'inverse, les nombreuses saisies dans les pays côtiers en 2019 démontrent à la fois l'importance et la régularité du passage de la cocaïne dans tout le pourtour de l'Afrique de l'Ouest (*Le Quotidien*, 2019). De la faiblesse du flux de cocaïne découle par conséquent l'absolue prédominance du haschich dans la hiérarchie des trafics sahéliens.

Les conflits : vecteurs de l'institutionnalisation des réseaux criminels sahéliens

Confronté à la circulation de nouveaux flux illicites, l'espace sahélien a été profondément marqué par l'aggravation et la multiplication des conflits armés de différentes natures (rébellions, terrorisme, etc.). Les affrontements armés et les besoins financiers qui y sont associés, les crises socio-économiques et humaines qui en découlent constituent en effet la toile de fond et le terreau du développement des réseaux criminels dans toute la sous-région.

Depuis leur indépendance, Mali, Niger et Tchad ont connu une longue série de rébellions dans leurs septentrions (Deycard, 2011). Afin de s'opposer aux groupes armés indépendantistes ou autonomistes, les pouvoirs centraux se sont appuyés sur des relais communautaires loyalistes (Bourgeot, 1995). Ces soutiens,

souvent semi-officieux, se sont matérialisés par des formations au combat, des distributions d'armes, d'argent, et par la facilitation de l'accès aux marchés criminels en étroite collaboration avec des fonctionnaires corrompus. Cet accès aux marchés criminels a été utilisé comme un outil contre-insurrectionnel et un instrument d'influence (ICG, 2018).

Ce jeu politique a contribué à inverser les hiérarchies sociales traditionnelles. Une vieille aristocratie (Arabes Kountas ou Touaregs ifoghas au Mali) défend jalousement ses pouvoirs territoriaux face à l'autorité centrale ainsi que l'assujettissement des autres groupes ethniques à son autorité. À l'inverse, des tribus telles que les Arabes lehmars et bérabiches, les Touaregs imghads ou les Daoussak renversent les structures sociales grâce à ces nouveaux revenus (Scheele, 2009). Autrefois parias, des jeunes recrutés dans les années 1970 et 1980 comme petites mains des réseaux criminels sont devenus des figures respectées, de nouveaux « hommes forts » pourvoyeurs d'emplois et d'argent facile dans des régions minées par le chômage et les crises sociopolitiques (*ibid.* Scheele).

Dans cette évolution des rapports sociaux induits par la structuration des réseaux criminels, il importe de se pencher sur l'époque pendant laquelle Amani Toumani Touré (ATT) dirigeait le Mali et fit face à une rébellion à dominante touarègue en 2006 (Simon, 2011).

Utilisant ses relations personnelles avec les tribus arabes et touarègues, ATT a armé et soutenu des milices dirigées par deux officiels et trafiquants de drogues notoires afin de combattre la rébellion (Ba & Carayol, 2013). Il en va de même des chefs des milices du Ganda Koy et du Ganda Izo, comme le colonel Diallo de la CMPFR I, qui ont accédé grâce à ce soutien aux marchés criminels. Face au passé entre Bamako et les tribus touaregs imghads et arabes lehmars et bérabiches, la rébellion orchestrée en 2006 par Ibrahim Ag Bahanga bénéficie du soutien de trafiquants de la région Kidal (Micallef, 2019). Une ligne de division apparaît entre réseaux criminels concurrents, chacun affilié à des groupes armés et groupes ethniques.

La paix revenue, le gouvernement ATT s'est placé en arbitre des trafics dans le Nord : il est intervenu pour la libération du leader de la communauté Kunta, maire de la ville stratégique d'Anefis. L'enlèvement était probablement un acte de vengeance perpétré par des Arabes du Tilemsi suite à l'attaque d'un convoi de drogues illicites par le fils du maire en raison d'un défaut de paiement du

droit de passage sur leur territoire (Simon, 2011). Ce conflit, arbitré pacifiquement par les autorités étatiques, illustre les nouveaux rapports de force intertribaux prévalant dans le septentrion malien depuis la fin des années 2000 en raison de l'essor des trafics.

Les réseaux criminels au pouvoir au Sahel

Le conflit au nord du Mali depuis 2012 a été le révélateur de la puissance armée et financière, du pouvoir territorial et de l'influence dans les affaires politiques des réseaux criminels sahéliens.

Lorsque des groupes armés rebelles et terroristes prirent le contrôle du septentrion malien en 2012, des alliances se créèrent sur la base de ces nouvelles lignes de force territoriales et interethniques. Utilisant des méthodes de lutte similaires à celles expérimentées face aux précédentes rébellions touarègues, le gouvernement ATT fit libérer Mohamed ould Awainat, un Arabe bérabiche suspecté d'implication dans le trafic de drogue, afin qu'il convainque d'autres hommes d'affaires d'importance, tels Mohamed ould Ahmed Deya, alias Mohamed Rouggy, de soutenir la création d'une milice arabe contre la progression de la rébellion (Thiolay, 2015).

Soutenus par le gouvernement, des businessmen du septentrion se sont servis de ces ressources nouvellement acquises pour obtenir des positions électives leur permettant en retour de renforcer leurs capacités distributives et népotiques. Une fois légitimés, ces entrepreneurs ont également développé leurs investissements légaux, particulièrement dans les compagnies de thé, de transport et les stations d'essence. Actifs dans tous les pays sahéliens, des « *brokers* » (ou intermédiaires), souvent intimement liés aux chefs de gouvernement en place, émergent à la croisée des sphères politiques et criminelles (Boas, 2012 ; RFI, 2013).

Depuis 2013, la stabilité politique des septentrions malien et nigérien a été profondément affectée par la nouvelle puissance du crime organisé. Certains criminels se sont notamment appuyés sur leur proximité ethnique, personnelle ou géographique avec les leaders de la CMA et de la Plateforme afin de devenir les principaux financiers des groupes armés, voire pour intégrer leur organe décisionnaire (ibid. ICG). Les trafiquants payent ainsi souvent les salaires des groupes et assurent leur approvisionnement en armes, véhicules et pétrole. Cette influence octroie aux réseaux criminels un rôle central dans le contrôle du niveau de conflictualité.

Un affrontement entre la CMA et le GATIA, en avril 2018, a été provoqué par l'interception d'un convoi de quatre tonnes de résine de cannabis d'Ahmoudou Ag Asriw, un commandant du GATIA, par la CMA (CSNU, 2019 et 2020). De manière générale, les offensives dans les corridors essentiels à l'acheminement de marchandises visent en réalité à créer les conditions de (re) négociation de la répartition des revenus issus de ces trafics et de la prise en charge de davantage de convois sur les routes nouvellement contrôlées. Or, lorsque les affrontements menacent de gêner la continuité des trafics dans toute une zone, les barons du crime utilisent alors leur influence au sein des différents groupes ethniques afin de maintenir une « *pax criminalis* ».

La première véritable réduction des violences entre la CMA et la Plateforme est intervenue suite à la signature des Accords d'Anéfis en octobre 2015, plus que l'accord de paix d'Alger de mai 2015 entre acteurs du conflit nord-malien. Concernant principalement la région de Kidal, la feuille de route de l'accord inclut la liberté de mouvements des biens et des personnes à travers tous les territoires, qui constitue un code à peine voilé pour la continuité des trafics (CSNU, 2018, *ibid.* ICG). En octobre 2017, les Accords d'Anéfis 2 ont étendu le champ d'application géographique antérieur. Grâce à l'implication de la quasi-totalité des chefs communautaires, sécuritaires et surtout des « grands messieurs » (des commerçants légaux ou illégaux influents), il a résulté une réduction significative de la violence, particulièrement dans la région de Kidal et Tombouctou (CSNU, 2019)⁵.

À la différence du Mali où le contrôle des ressources criminelles se décide sur des lignes d'affrontements entre groupes armés, le Niger a internalisé très tôt ces tensions en développant des mécanismes de résilience et d'équilibre politique centrés autour de la répartition équitable (*a minima* convenue et négociée) de ces revenus entre ethnies et « hommes forts ». Nommés à des positions stratégiques au sein du gouvernement ou dans les régions, les trafiquants neutralisent ou pacifient les relations intercommunautaires, éteignant certaines velléités révolutionnaires. C'est ainsi qu'un des principaux trafiquants suspectés d'être connectés à la saisie de 800 kg de cocaïne en Guinée-Bissau en mars 2019, Sidi Ahmed

⁵ Deux des Accords d'Anéfis I, source confidentielle.

Mohamed, n'est autre qu'un des conseillers du président de l'Assemblée nationale (CSNU *ibid.* ; *VOA Afrique*, mars 2019). On note également qu'en 2011 plusieurs figures de proue des rébellions touarègues ont accédé à des positions de pouvoir majeures en se présentant sous l'étiquette du Parti nigérien pour la démocratie et le socialisme du président Issoufou. Or, plusieurs nouveaux élus, comme Sidi Lamine Sidhoume, le député de Tahoua, une région de passage clé des flux illicites, sont suspectés d'être impliqués dans divers trafics (ActuNiger, 2019).

Au cœur de ce système nigérien, on trouve par ailleurs des hommes d'affaires immensément riches ayant un pied dans l'économie licite et un autre dans les trafics. Pendant deux décennies, un des représentants illustres de cette nouvelle caste fut Chérifould Abidine, appartenant à la tribu arabe des Azarhana dont le fief se situe à Tassara. Suivant le processus susmentionné de structuration des réseaux criminels au Sahel, plusieurs hauts responsables nigériens mentionnent le rôle d'Abidine dans le trafic de cigarettes entrepris sous la présidence de Mamane Ousmane dans les années 1990. Les revenus extraits de ce trafic initial ainsi que le réseau créé à cet égard lui ont servi de tremplin pour devenir un acteur incontournable au Sahel du transport de haschich, de cigarettes, de fuel, puis, plus récemment, du trafic d'êtres humains et de médicaments. Son empire commercial, constitué entre autres par une société de construction et de transport (la 3STV), lui a par ailleurs offert une façade légale utile afin de financer des campagnes politiques. Sa mort en février 2016 eut l'effet d'une onde de choc et a abouti un à un nouvel équilibre incertain des pouvoirs, incarné par la pénétration d'acteurs criminels étrangers dans la région d'Agadez (Molenaar, 2017 ; CSNU, 2018).

Les grands réseaux de trafic actuels au Sahel : le cas emblématique du MAA

La fluidité et la continuité des flux criminels dans des régions jalonnées de conflits doivent interroger. Elles s'expliquent entre autres par l'édification progressive d'alliances criminelles transsahariennes. Seuls ces liens, souvent ancrés dans des relations matrimoniales, garantissent en effet la continuité des transports transfrontaliers. Divisées depuis 2013 suite à un désaccord autour du contrôle des routes des trafics, les branches du Mouvement

arabe de l'Azawad (MAA), respectivement proches de la CMA et de la Plateforme, sont des cas d'étude intéressants.

Actif et principalement implanté dans la région de Tombouctou, le MAA-CMA dirigé par Sidi Ibrahim ould Sidati serait intimement lié au réseau de l'homme d'affaires controversé Dina ould Daya et à son bras droit Omar ould Ahmed. Les trafiquants arabes du MAA-CMA agiraient ainsi au sein d'un réseau extrêmement structuré, utilisant deux routes sécurisées depuis la Mauritanie, respectivement situées au nord et au sud de Tombouctou, puis transitant par le sud de la région de Kidal vers la frontière nigéro-algérienne jusqu'en Libye (CSNU, 2019).

Face à ce réseau, le MAA-Plateforme et leurs alliés du GATIA disposeraient également de relais dans toute la sous-région. Dirigé par Ahmed ould Sidi Mohamed, le MAA-Plateforme est quant à lui lié à des hommes d'affaires d'importance de la région de Gao, tels Hanoune ould Ali et Mohammed Rouggy, tout comme au député malien Mohamed ould Mataly et au député nigérien Lamine Sidhoume (CSNU, 2018 et 2019). Le panel d'experts du conseil de sécurité sur le Mali rapporte sur ce point l'intercession tentée par Hanoune ould Ali et le député ould Mataly en faveur des trafiquants maliens arrêtés au Niger en juin 2018 (CSNU, 2019). Il est également intéressant de noter que la fille de feu Chérif ould Abidine aurait été mariée à Mohamed Rouggy, solidifiant l'alliance entre criminels de chaque côté de la frontière nigéro-malienne.

Souvent en conflits, ces deux réseaux peuvent coopérer. Ils transportent régulièrement de la drogue dans des convois communs afin de réaliser des économies d'échelles. À titre d'exemple, les autorités mauritaniennes rapportent que des individus liés aux deux MAA ont été arrêtés dans deux affaires survenues les 18 février 2018 et 18 mars 2019, dans lesquelles 5,6 tonnes de résine ont été saisies (*ibid.*).

Les développements récents de la criminalité sahélienne

Des régions appauvries par de multiples conflits voient des groupes armés et des représentants de l'armée nationale devenir des acteurs polycriminels de premiers plans (Tubiana, 2018). Outre le mercenariat, des groupes rebelles au Tibesti (Tchad) sont par exemple impliqués dans l'orpaillage clandestin, le trafic d'armes, de drogues et d'êtres humains (CSNU, 2017). Il est par ailleurs

inquiétant de constater que d'anciens trafics perdurent et s'étendent (fuel, armes, etc.) et que de nouvelles activités criminelles d'ampleur apparaissent dans toute la zone.

Une des plus emblématiques et lucratives est le trafic de médicaments contrefaits – en particulier le Tramadol, un opioïde de synthèse prisé des populations sahélienne. Produits en Inde et dans une moindre mesure en Chine, les médicaments contrefaits inondent les marchés sahéliens via le golfe de Guinée (ONUDC, 2019). En février 2019, par exemple, ce ne furent pas moins de 57 tonnes de tramadol destinées au Niger qui furent saisies au Bénin (Salomon, 2019). Ces médicaments contrefaits sont ainsi importés en grande quantité par des grossistes qui les revendent à des transitaires, lesquels alimentent les pharmacies et des petits commerçants qui traitent avec des vendeurs de rue. Au final, l'accessibilité de ces médicaments et leur consommation croissante génèrent de graves problèmes de santé publique dans l'espace sahélien (*Courrier international*, 2019).

130

La communauté internationale peine à appréhender ces enjeux polycriminels. Elle a même indirectement contribué par des initiatives à renforcer des pratiques criminelles. En accord avec l'Union européenne, le gouvernement nigérien a décidé de renforcer la lutte contre l'immigration illégale, tout en fermant en parallèle les mines d'or du plateau du Djado (Niger), entraînant la mise au chômage de plus de 50 000 mineurs (*VOA Afrique*, 2018). L'effondrement de l'économie palliative liée à l'orpaillage et l'immigration clandestine ont alors poussé davantage les communautés du septentrion nigérien vers l'économie illicite. Les contrôles accrus sur les routes migratoires au Niger ont par ailleurs forcé les petits trafiquants à emprunter des routes risquées et à augmenter leurs tarifs de transport. Les nouveaux revenus générés ont permis aux opérateurs du passage de migrants de devenir des trafiquants d'êtres humains, aggravant en conséquence ce phénomène criminel (Tubiana & Gramizzi, 2018).

La relation des réseaux criminels aux groupes djihadistes

Une tendance observée ces dernières années consiste à présenter les djihadistes comme des « bandits », voire des acteurs criminels majeurs de la zone. Or, si les groupes criminels et

terroristes partagent certaines caractéristiques, il faut néanmoins éviter de conclure à leur convergence. Une typologie de leurs relations a été effectuée par Erik Alda et Joseph L. Sala en trois catégories : la première est la coexistence (les deux entités occupent et opèrent dans le même espace géographique au même moment), la deuxième est la coopération (promotion de leurs intérêts mutuels par une opération ponctuelle) et la troisième est la convergence (adoption de caractéristiques spécifiques à l'autre entité) (Alda & Joseph, 2014).

Rarement conflictuelles, les relations entre terroristes et criminels sont en effet marquées par un certain pragmatisme. Opérant dans les mêmes territoires, souvent liés par le sang, ces deux mondes interagissent inévitablement (Lounnas, 2018). Mus par une logique de rentabilité, les réseaux criminels dialoguent, voire coopèrent, avec les branches locales d'Al-Qaïda afin d'éviter un conflit coûteux contre une soldatesque bien entraînée. La présence de la menace terroriste sert également l'intérêt des criminels, car elle maintient l'attention loin de leurs activités. Les groupes terroristes, quant à eux, souvent inférieurs en nombre et moins soutenus par les populations, sont dépendants des réseaux criminels pour opérer dans ces territoires. Sans le soutien de notables locaux, ils ne pourraient en effet s'approvisionner en vivres, eau, armes, véhicules et essence (*ibid.* Alda & Joseph). Sans ces autorisations, il serait également difficile pour ces groupes terroristes de circuler par certains corridors ou d'avoir accès aux grandes villes. En outre, des liens de mariage et de cousinage, voire des intérêts opérationnels convergents, poussent terroristes et criminels à échanger des renseignements, voire à conduire des attaques communes (*ibid.* CSNU).

Un domaine clé de coopération, aussi bien au niveau du renseignement tactique que du déplacement des fonds, a été le kidnapping contre rançon, qui constitue une des principales sources de revenus des groupes terroristes depuis le début des années 2000. Jasmine Opperman estime ainsi qu'entre 2005 et 2010, 80 % des revenus d'AQMI provenait des rançons. Précisons que des personnages clés des trafics, intimement liés aux présidents de la sous-région, ont été impliqués dans des libérations d'otages et qu'ils auraient touché des commissions allant jusqu'à la moitié du montant total des rançons.

Or, l'existence d'une coopération pragmatique entre ces deux sphères ne permet en rien d'affirmer que la nature véritable des

groupes terroristes serait en réalité criminelle ou que ces derniers joueraient un rôle prééminent dans les trafics. Il faut alors insister sur un élément fondamental de cette relation : l'impossibilité technique pour les réseaux terroristes de devenir eux-mêmes des acteurs criminels majeurs au Sahel. Outre les soucis de légitimité de l'origine de ces fonds pour le jihad, les trafics constituent désormais, nous l'avons vu, un enjeu vital pour les communautés locales et les groupes armés de la zone. Il est donc impensable que ceux-ci concèdent le bénéfice de ces revenus aux jihadistes. Bien qu'aucune saisie avec des combattants d'AQMI n'ait jamais été répertoriée officiellement, les analyses présentant les groupes djihadistes comme des logisticiens, des convoyeurs, voire des ordonnateurs, des trafics dans la zone sont donc surprenantes. Elles tendent enfin à omettre l'adhésion idéologique derrière une autre source de financement majeure de ces groupes, à savoir les donations locales et étrangères.

Conclusion

132

La diversification des activités illicites, la banalisation de la grande et petite criminalité comme source légitime de financement et de pouvoir dans l'espace sahélien constituent des facteurs multiplicateurs de l'instabilité politique de cet espace saharosahélien. Si les gouvernements centraux disposent encore de capacités d'arbitrage dans la gestion de la rente et des rivalités des différents acteurs de ces trafics, il n'est pas certain que ce levier de pouvoir perdure. La prise de pouvoir au nord du Mali ces derniers mois par la CMA au détriment des groupes loyalistes est une indication de la possible perte de contrôle de Bamako et de certains de ses relais au nord. Enfin, ces nouveaux enjeux pourraient engendrer une fragmentation tribale et de nouvelles lignes d'affrontements entre clans et familles.

Bibliographie

- Agence Ecofin, « En Afrique, une bonne régulation du marché du tabac facilite la lutte contre le terrorisme », *agenceecofin*, n° 116, 26 juin 2019.
- Alda E. & Sala J. (2014), « Links between Terrorism, Organized Crime and Crime : The Case of the Sahel Region », *Stability : International Journal of Security & Development*, 3, p. 27-41.
- Antil Alain (2012), « Trafic de cocaïne au Sahel », *Études*, p.307-316 ; « Au Sénégal, 238 kilos de cocaïne saisis », *BBC Afrique*, 26 juin 2019. Consulté sur <<https://www.bbc.com/afrique/region-48776938>>.

TRAFICS ET TRAFIQUANTS : ÉLÉMENTS DES SOCIÉTÉS SAHÉLIENNES

- Ba M. et Carayol R, « Mali : IBK face à l'armée », *Jeune Afrique*, n° 2750, 1er octobre 2013. Consulté sur <https://www.jeuneafrique.com/136065/politique/mali-ibk-face-l-arm-e/>.
- Bayart Jean-François (1999), « L'Afrique dans le monde : une histoire d'extraversion ». *Critique internationale*, vol. 5, n° 4, pp. 97-120.
- Bensâad Ali (2009), *Le Maghreb à l'épreuve des migrations subsahariennes : immigrations sur émigration*, Éditions Karthala, Paris.
- Bensassi S., Brockmeyer A., Pellerin M. et Raballand G. (2017), « The normality of Informality », *Middle East Development Journal*, 9, p. 1-23.
- Boahen, Adu. (1962), « The Caravan Trade in the Nineteenth Century ». *The Journal of African History*, 3(2), pp. 349-359.
- Boas Morten (2012), « Castles in the Sand : informal networks and power brokers in the Northern Mali periphery », in M. Utas (dir) *African conflicts and informal power : big men and networks*, Zed Books, Londres.
- Boilley Pierre (1999), *Les Touaregs Kel Adagh. Dépendances et révoltes : du Soudan français au Mali contemporain*, Éditions Karthala, Paris.
- Bordas J.S. Tarín, et E. Martín De Pozuelo, « El Clan de los "Charlines" », Mai 2008. Consulté sur : <http://elcajondewatson.blogspot.com/2008/05/el-clan-de-los-charlines.html>.
- Bourgeot André (1995), *Les sociétés touarègues : nomadisme, identité, résistance*, Paris, Éditions Karthala.
- Cesoni Maria Luisa (1992), « Les routes des drogues : explorations en Afrique subsaharienne » in *Drogues et développement Tiers-Monde*, tome 33 n° 131, 1992, p. 645-671.
- Chouvy P.-A., « Du kif au haschich : évolution de l'industrie du cannabis au Maroc », *Bulletin de l'Association des géographes français*, n° 95, juillet 2018 ; « Coke en stock au Sénégal », *Slate Afrique*, 28 octobre 2011. Consulté sur <http://www.slateafrique.com/59795/coke-en-stock-au-senegal-neyret>.
- Coulibaly Diango, « Mali : Kayes : plus de 200 000 comprimés de tramadol saisis en 2017 par l'Office central des stupéfiants », *Maliactu.net*, 4 juillet 2018.
- Deycard Frédéric (2011), *Les rébellions touarègues du Niger : combattants, mobilisations et culture politique*. Science politique. Institut d'études politiques de Bordeaux ; « En Afrique de l'Ouest, la crise silencieuse et ravageuse des opioïdes », *Courrier international*, 19 août 2019. Consulté sur <https://www.courrierinternational.com/article/sante-en-afrique-de-louest-la-crise-silencieuse-et-ravageuse-des-opioïdes>.
- Groupe d'experts du conseil de sécurité sur la Libye, *Rapport Final juin 2017*, New-York, Nations unies.
- International Crisis Group (ICG), « Drug Trafficking, Violence and Politics in Northern Mali », *Africa report n° 267*, 13 décembre 2018.
- International Narcotics Control Board (2013), *Annual Report*, Vienne
- International Narcotics Control Board (2019), *Annual Report*, Vienne
- LeGresley E., Lee K., Muggli M.P., Patel P., Collin P., Hurt R. D, (oct. 2008), « American Tobacco and the «insidious impact of Illicit Trade» in Cigarettes across Africa », *Tobacco Control*, 17(5): 339-346 ; « Le maire de Tarkint arrêté pour trafic de drogue », *RFI*, 11 avril 2013.
- Lounnas Djallil (2018), the links between Jihadi organizations and illegal trafficking in the Sahel, *Middle East and North Africa Regional Architecture : Mapping geopolitical shifts, regional order and domestic transformations* (MENARA), n° 25 ; « Manhattan U.S. Attorney Announces Arrests Of Drug Kingpin Jose Americo Bubo Na Tchuto, The Former Head Of The Guinea-Bissau Navy, And Six Others For Narcotics Trafficking Offenses », communiqué de presse du United States Attorney's Office,

- 5 avril 2013 ; « Mali : nouveaux combats près de Tabankort », *VOA Afrique*, 28 janvier 2015. Consulté sur <<https://www.voaafrique.com/a/nouveaux-combats-pres-de-tabankort-au-mali/2616623.html>>.
- Mangan F. et Nowak M. (2019), « The West Africa-Sahel Connection : mapping cross-border arms trafficking », Small Arms Survey.
 - Micallef M., Farrah R., Bish A., Tanner V. (2019), « After the storm : organized crime across the Sahel-Sahara following upheaval in Libya and Mali », Global Initiative Against Transnational Organized Crime.
 - Molenaar F. (2017), « Irregular migration and human smuggling networks in Niger », Clingendael Research Unit report, La Haye, Pays-Bas.
 - ONUDC (2013), *Criminalité organisée transnationale en Afrique de l'Ouest : une évaluation des menaces*, Vienne, Nations unies.
 - ONUDC (2015). *World Drug Report 2015*, Vienne, Nations unies.
 - ONUDC Regional Office for West and Central Africa (ROSEN), « Saisie record de 9,5 tonnes de cocaïne au Cabo Verde », 5 février 2019
 - ONUDC (2019). *World Drug Report 2019*, Vienne, Nations unies.
 - Opperman J. (2017), « Analysis : As long as ransoms are paid, kidnappings will continue », *The Daily Maverick*.
 - Panel d'experts du conseil de sécurité sur le Mali, *Rapport Final août 2018*, New York, Conseil de sécurité des Nations unies.
 - Panel d'experts du comité de sanctions sur le Mali, *Rapport Final août 2019*, New York, Conseil de sécurité des Nations unies.
 - Panel d'experts du comité de sanctions sur le Mali, *Rapport février 2020*, New York, Conseil de sécurité des Nations unies.
 - Pitte Jean-Robert (1975), « La sécheresse en Mauritanie », *Annales de géographie*, n° 466, Paris, Armand Colin, p. 641-664 ; « Plus d'une demi-tonne de cocaïne saisie au large d'Abidjan », *Le Quotidien*, 5 février 2020, consulté sur <<https://www.lequotidien.sn/cote-divoire-pres-dune-demi-tonne-de-cocaine-saisie-au-large-dAbidjan>> ; « Près de 12 tonnes de haschisch saisies à Guerguerat », *H24Info*, 11 avril 2019, consulté sur <<https://www.h24info.ma/maroc/pres-de-12-tonnes-de-haschisch-saisies-a-guerrera/>> ; « Saisies de plus de 2 tonnes de cocaïne : overdose à Dakar », *Le Quotidien*, 31 décembre 2019, consulté sur <<https://www.lequotidien.sn/saisies-de-plus-de-2-tonnes-de-cocaine-overdose-a-dakar/>>.
 - Salomon Gildas, « Bénin : 57 tonnes de Tramadol saisies par la police », *Banouto.info*, 22 février 2019.
 - Scheele Judith (2009), « Tribus, États et fraude : la région frontalière algéro-malienne », *Études rurales*, n° 184, p. 79- 94.
 - Simon Julien (2011), « Le Sahel comme espace de transit des stupéfiants. Acteurs et conséquences politiques », *Hérodote*, p. 12-142
 - Thiolay Boris, « Cocaïne : révélations sur la poudrière malienne », *L'Express*, 28 mai 2015, connecté sur <https://www.lexpress.fr/actualite/monde/afrique/cocaine-revelations-sur-la-poudriere-malienne_1683121.html>.
 - Toupet Charles (1995), « La crise sahélienne », *Revue de géographie de Lyon*, vol. 70, n° 3-4, Sahel, in *La grande sécheresse*, p. 181-186 ; « Trafic de drogue : dans le collimateur des Américains, le député Sidi Lamine Sidhoume serait interpellé », *ActuNiger.com*, 13 avril 2019 ; consulté sur <<https://www.actuniger.com/societe/15044-traffic-de-drogue-dans-le-collimateur-des-americains-le-depute-sidi-lamine-serait-interpelle>>.
 - Traoré Seydou, « Mali : au cœur de la contrebande de cigarettes », *Cenozo Journalisme d'investigation en Afrique de l'Ouest*, publié le 15 mars 2019.
 - Tubiana J. et Gramizzi C. (décembre 2018), « Lost in trans-nation : Tubu and other armed groups and smugglers along Libya's southern border », Small Arms

TRAFICS ET TRAFIQUANTS : ÉLÉMENTS DES SOCIÉTÉS SAHÉLIENNES

Survey; « Un responsable nigérien parmi les personnes arrêtées à Bissau lors d'une saisie de drogue », *VOAAfrique*, le 12 mars 2019, consulté sur <<https://www.voaafric.com/a/un-responsable-nig%C3%A9rien-parmi-les-personnes-arr%C3%AAt%C3%A9es-%C3%A0-bissau-lors-d-une-saisie-de-droque/4826124.html>>.

Résumé :

Le commerce transfrontalier est une caractéristique historique de l'espace sahélo-saharien ; le désert a toujours été utilisé comme zone de transit et lieu d'échange de produits issus de divers horizons. Or, les sécheresses des années soixante-dix et les multiples conflits affectant les pays sahéliens depuis les indépendances ont transformé la contrebande en activité vitale pour les populations locales. Cela a également constitué un terreau favorable à la création de réseaux criminels transsahariens. Une économie illicite florissante, les revenus et les enjeux considérables lui étant associés ont alors profondément transformé les structures sociales traditionnelles. L'analyse des trafics et les réseaux criminels sont ainsi devenus des clés de lecture essentielles des relations tribales et de la stabilité politique du Sahel.